

« *Je suis irréprochable de tout côté* »

Le 23 mars 1772 – Desroches au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/30 f°85

A l'Isle de France le 23 mars 1772

Monseigneur,

Je prends encore la liberté de vous écrire une lettre particulière. Je crois qu'il est indispensablement de mon devoir de ne pas vous laisser ignorer l'état des choses, et en même temps de vous rendre compte de manière à vous laisser la liberté de taire ce que vous ne voudrez pas rendre public.

Si ce que l'on dit est vrai, ma conduite est bien différente de celle de M. Poivre. Car suivant ce qui me revient de toute part, il affecte d'être fort malade, et d'écrire fort peu par lui-même, mais il a, dit-on, des émissaires qui envoient des volumes en France, et l'on assure même que les cafés de Paris en sont déjà inondés.

On ajoute que je ne suis point épargné dans tous ces Mémoires. Je ne sais sur quoi on peut m'attaquer, car je puis jurer avec la plus grande vérité que je suis irréprochable de tout côté ; si ce n'est que l'on peut m'accuser peut-être de trop de bonté, et de m'être trop livré à l'espérance de détruire le mal par les voies de l'honnêteté et de la douceur.

Quoiqu'il en soit, Monseigneur, lorsque les auteurs de ces mémoires (s'ils existent) seront connus, leur nom seul portera la condamnation de leurs libelles. Et je m'en inquiète pas plus que le rocher qui est sans cesse assailli des vagues de la mer.

Je ne peux pas imaginer (j'ose vous le répéter) que l'on puisse me rien imputer, et en conséquence voir ma conduite telle que je la tiens exactement. Vous n'ignorez pas sans doute que j'ai des protecteurs et des amis puissants. Leurs bontés me sont aussi précieuses que mon existence même. Je n'ai d'autre ambition que de me trouver bientôt à portée de les cultiver et d'en mériter la continuation : eh bien, Monseigneur, je n'écris à aucun d'eux ; pas un seul ne pourra vous dire que je l'ai prié de m'appuyer auprès de vous.

J'ai des parents, j'ai des amis qui me sont infiniment chers ; tous sont malgré cela dans le cas de se plaindre de mon silence. Enfin je n'envoie aucune pierre d'attente au-devant de moi.

Dans la place que je viens d'occuper, et que j'occupe encore pour quelques moments, je serais indigne des bontés, de l'estime et de l'amitié de tous ceux qui m'ont honoré de ces sentiments-là, si j'avais besoin du crédit des uns et des sollicitations des autres pour justifier et pour faire valoir ma conduite.

C'est à vous seul d'être mon juge. Je dois aussi seul, vous démontrer la sagesse et la pureté des motifs qui m'ont dirigé. Si après l'explication et les démonstrations que je vous dois il restait le plus léger reproche à me faire, je n'aurais plus qu'à me dérober aux yeux de mes protecteurs, de mes parents et de mes amis, et je fuirais si loin que je serais ignoré le reste de ma vie.

Mais non, Monseigneur, une pareille perspective n'est point faite pour une âme aussi pure et aussi nette que la mienne. J'irai seul vous rendre compte de ce que j'ai fait, répondre à toutes vos questions. Votre suffrage me renverra à mes protecteurs, à mes parents, à mes amis, digne d'eux, et je me flatte que vous me trouverez également digne de vos bontés.

Je ne m'en autoriserai pas pour vous importuner, je ne demande plus que du repos, et l'on peut en jouir sans honte après 39 ans d'un travail continu.

Je reviens à la situation des choses et à la mienne personnelle : rien en vérité n'est égal à mon état pour le cruel retardement de M. le Ch. de Ternay que je voudrais voir arriver à tout moment. J'ose

vous assurer que la position de tous les honnêtes gens est aussi bien dure, principalement celle des habitants qui ne tiennent qu'à la glèbe, et qui n'entrent pas dans les opérations de toute espèce qui se font journellement par les gens d'affaire, et dont l'acharnement semble augmenter à mesure que l'arrivée de M. Maillard approche. Sans doute il réprimera tous ces abus qui ruinent le service, et il faut convenir que M. de Courcy, sans y paraître, et M. de Bompar en remplissant sa charge de contrôleur, préparent bien les choses pour éclairer le nouvel intendant.

C'est un coup du ciel pour moi que *le Boynes* ait apporté quelques duplicata du *Sage*, car ce dernier ne paraît point, et ce n'est que par *le Boynes* que je sais mon rappel. Sans cela je serais mort de l'excès du travail ; j'aurais même été forcé vraisemblablement de frapper quelques grands coups. Au lieu de cela l'espérance d'en être bientôt quitte soutient mon courage et mes forces, et en me bornant à maintenir la règle et la décence extérieure, je laisse combler la mesure.

Je ne vous parlerai pas des personnes et surtout de M. Poivre, qui n'ayant pu supporter la charge des bienfaits dont je les ai comblés, cherchent, dit-on, à en effacer le souvenir en me nuisant autant qu'elles peuvent. Je le leur permets, je le leur pardonne ; et je ne prends même pas la liberté d'exprimer à vos yeux le sentiment qu'elles me laissent.

J'observe tout cela sans hauteur et sans ressentiment, mais en vérité avec beaucoup d'indifférence et de dignité. Je n'ai rien changé à ma façon honorable de vivre, je la continuerai tant que M. Poivre me fera payer mes appointements.

J'ai resté à la campagne depuis la Toussaint jusqu'au 14 février que je suis venu m'établir au Port. J'y ai fait huit voyages différents dont quelques-uns ont été de plusieurs jours.

Pendant que j'ai été au Réduit, j'en avais fait l'infirmerie de tous les officiers malades, et je ne saurais vous exprimer toute l'étendue de la jouissance que m'a donnée la confiance avec laquelle tous les chefs de corps et tous les officiers malades eux-mêmes ont prévenu le désir que j'avais de les rassembler dans ma maison. Il m'en coûtait peu. Le bon air surtout les rétablissait ; avec les faibles appointements qu'ils ont, une maladie au Port les aurait ruinés pour deux ans, et l'air pestilentiel qu'on y respire pendant la morte saison, les aurait peut-être fait périr.

Mon indifférence ne s'étend pas jusqu'aux choses essentielles au service : lorsqu'on a voulu attaquer l'autorité, j'ai su la faire respecter, et j'ai parlé si ferme que l'on s'est bien gardé de me forcer à des éclats. Telle a été ma conduite en plusieurs occasions, vis-à-vis de M. Poivre, de M. de Steinauer, du Conseil, de M. de Verdière, de M. de Salins.

J'ai été seul de mon avis et je l'ai fait prévaloir lorsqu'il a fallu arrêter les démarches du Conseil contre l'autorité ; lorsqu'il a fallu protéger le faible contre le puissant qui voulait l'opprimer.

J'ai pensé tout seul, j'ai ordonné et je me suis fait respecter et obéir quand il a s'agi d'écarter les Anglais et de rendre vaines leurs curiosités indiscrettes.

C'est par la même conduite que j'ai rempli à l'égard d'un navire espagnol le devoir sacré que nous impose le pacte de famille.

C'est ainsi que j'ai assuré l'opération Thaity [Tahiti] que la mort du pauvre Poutavery rendra peut-être inutile.

C'est enfin de même que j'ai forcé au nom du Roi l'exécution des premiers ordres dont M. de Kerguelen était chargé, et par conséquent j'ai assuré sa seconde mission. J'ai employé toutes les voies honnêtes, n'ayant dans [illisible] parue aucune autorité depuis 18 mois pour empêcher le surhaussement de la piastre ; pour tenir les grains nourriciers au taux que Sa Majesté avait ordonné ; pour empêcher que le Roi entrât dans les affaires de commerce ; pour détruire la fraude de Madagascar ; pour m'opposer à mille acquisitions inutiles et onéreuses au Roi ; mais en tout cela, Monseigneur, je n'ai fait que des efforts impuissants.

Je dois même vous avouer que depuis le 25 octobre 1771, je n'ai fait aucun bien à l'Isle de France. Mais cependant j'ai prévenu et arrêté bien des maux, quoique j'aie sans cesse été environné de pièges. Il est vrai que cette situation est peut-être moins pénible pour moi que pour tout autre, parce que mon caractère simple et confiant, et 52 années de ma vie passées sans tracasseries, me rendent d'un coté bien novice dans ce genre ; mais d'ailleurs conservent ma tranquillité au milieu des orages.

Je sais d'ailleurs, il y a longtemps que tout ce qui nous paraît monstrueux et gigantesque ici, devient bien petit à Versailles. Je regarde donc les choses du même œil que si j'avais l'honneur d'être auprès de vous, et je ne m'en affecte qu'autant qu'il est nécessaire pour établir et pour maintenir le bon ordre.

Je suis avec un très profond respect,
Monseigneur,

Votre très humble et très
obeissant serviteur
Le Ch. Desroches

* * *